

Séance du 21 mars 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	18	14

Le vingt et un mars mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Claudette BOUCHÉ, Étienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Ludovic VAN WAESBERGE

Absents : Bernard CRÉPIN, Céline FAGOT, Nelly GRIFFON, Sébastien VERDRU

Absents représentés : Claudine ZUBER pouvoir à Dominique THUAULT

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Date de la Convocation
14 mars 2024

Date d'Affichage

14 mars 2024

Dans le cadre de travaux de rénovation de notre parc d'éclairage public, une subvention au titre des fonds verts est susceptible d'être octroyée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-autorise le maire à signer la fiche financière du SIEM pour le remplacement

des ampoules en LED pour une centaine de mâts et tout document relatif à ce dossier

-autorise le maire à solliciter une subvention au titre des fonds verts à hauteur de

35% selon le plan de financement ci-dessous :

Objet de la délibération

No 2024-100154

Finances

Demande de subvention au titre
des fonds verts

Dépenses

Remplacement lanternes en LED 66 875,00€

Total 66 875,00 €

Recettes

Fonds verts 23 407,00€

Fonds propres 43468,00€

total 66 875,00€

Etienne DHUICQ

Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20240321-2024-100154-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation